

Comment diminuer les déplacements de midi ?

Descriptif de la démarche

Rentrer déjeuner à son domicile est un phénomène fréquent pour les salariés habitant à proximité de leur lieu de travail ou bénéficiant d'une pause déjeuner suffisamment longue. Par ailleurs, aller déjeuner en voiture est une pratique courante dans les zones d'activités.

Afin de limiter les déplacements individuels motorisés pour la pause déjeuner de midi, plusieurs options sont envisageables :

- offrir des services de restauration dans ou à proximité de l'entreprise ;
- développer l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements de midi ;
- raccourcir sensiblement le temps de la pause déjeuner pour réduire les retours à domicile.

Diagnostic nécessaire

Afin d'évaluer le potentiel d'une telle mesure, une analyse du besoin est nécessaire :

- enquête mobilité : quantification et repérage des attentes des salariés.

Les acteurs de l'action

Pilote

Cette action relève de la mission du chef de projet PDE.

Conseils et bonnes pratiques

Covoiturer pour déjeuner : des mesures de communication peuvent être mises en œuvre pour inciter les salariés à covoiturer durant leur pause déjeuner. L'usage des voitures de société pour le covoiturage peut être proposé pour inciter les salariés à changer leurs pratiques.

Ouvrir un restaurant d'entreprises ou inter-entreprises : cette mesure permet de maîtriser la durée de la pause déjeuner des salariés et de réduire fortement la demande de déplacements à midi.



